

CRS 161211

Saumur

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

FORET COMMUNALE DE SAUMUR – APPROBATION DU PLAN DE GESTION

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à l'approbation du plan de gestion et sa mise en œuvre.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION 2012 AUPRES DE L'ETAT

Décision de solliciter de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), pour l'année 2012, une aide aussi élevée que possible, au titre du financement d'actions dont le budget prévisionnel s'élève à 33 760 € TTC, et ce conformément à la convention du 9 mars 2007.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

PARTENARIAT VILLE – INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION – AVENANT DE PROROGATION POUR 2011 DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLUE ENTRE LA VILLE ET L'ECOLE NATIONALE D'EQUITATION

Approbation de l'avenant prorogeant pour l'année 2011 la convention de partenariat conclue le 25 octobre 2007 entre la Ville et l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer cet avenant.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

STADE AVENUE DE L'ENE – DENOMINATION DU NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF

Dénomination du nouvel équipement sportif, sis avenue de l'ENE, "Stade Pierre de BODMAN".

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – MODIFICATION N°2 – APPROBATION

Approbation du dossier de modification n°2 du PLU à l'exception du point 3.1.2 (relatif au stade de Chantemerle à Bagneux) qui fera l'objet d'une étude complémentaire.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 DECEMBRE 2011

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 – BONUS POUR LES CONSTRUCTIONS ECOLOGIQUEMENT PERFORMANTES

Autorisation de dépasser les règles relatives au gabarit et à la densité d'occupation des sols résultants du plan local d'urbanisme, dans certains secteurs, dans la limite de 30% et dans le respect des autres règles établies, pour les constructions satisfaisant à des critères de performance énergétique élevée ou alimentées à partir d'équipements performants de production d'énergie renouvelable ou de récupération.

Date de réception en Sous-Préfecture : 22 DECEMBRE 2011

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ VILLA PLAISANCE – APPROBATION DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DU DOSSIER DE REALISATION

Approbation du programme des équipements publics définissant la nature, les caractéristiques, le maître d'ouvrage et le gestionnaire de chacun de ces équipements.

Approbation du dossier de réalisation de la ZAC Villa Plaisance, qui comprend le projet de programme des équipements publics, le projet de programme global des constructions et des modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement échelonnées dans le temps.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 DECEMBRE 2011

ADHESION DE LA VILLE AU CLUB DES MAIRES DE LA RENOVATION URBAINE ET DES PRESIDENTS D'EPCI (CMRU)

Approbation de l'adhésion au Club des Maires de la Rénovation Urbaine et des présidents d'EPCI à compter de l'année 2012 pour la somme forfaitaire annuelle de 1 200 €.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour signer tous les documents afférents à cette adhésion.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

MARCHE DE LOCATION DE PHOTOCOPIEURS NEUFS OU D'ACHAT DE PHOTOCOPIES ET ACCESSOIRES NEUFS – AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Approbation de la passation d'un avenant à la convention constitutive du groupement prenant en compte l'achat d'un logiciel destiné à gérer et comptabiliser l'ensemble des travaux d'impression réalisés. La participation de chaque membre, aux frais, serait identique à celle prévue dans la convention d'origine :

- Ville de Saumur : 68 %
- Communauté d'Agglomération : 25 %
- Centre Communal d'Action Sociale de Saumur : 7 %

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE N°2 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION

Approbation de la programmation complétée et modifiée portant sur une subvention régionale de 464 342 €.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter la subvention au titre de l'avenant unique d'ajustement du Contrat Régional d'Agglomération de 2^{ème} génération.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

OPH SAUMUR LOIRE HABITAT – ACQUISITION AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS 11 RUE CELESTIN PORT A SAUMUR – GARANTIES D'EMPRUNTS

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour deux prêts d'un montant total de 300 982 €, que l'OPH Saumur Loire Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour compléter le financement d'une opération d'acquisition et d'amélioration de 6 logements 11 rue Célestin Port à Saumur.

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour le prêt d'un montant de 50 000 €, que l'OPH Saumur Loire Habitat se propose de contracter auprès du CIL 49 "Mieux se loger" pour compléter le financement d'une opération d'acquisition et d'amélioration de 6 logements 11 rue Célestin Port à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur aux contrats de prêt qui seront passés d'une part entre la CDC et l'OPH Saumur Loire Habitat et d'autre part entre le CIL "Mieux se loger" et l'OPH Saumur Loire Habitat.
- signer les conventions de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Loire Habitat.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

OPH SAUMUR LOIRE HABITAT – REHABILITATION DE 143 LOGEMENTS LES HAUTS QUARTIERS A SAUMUR – GARANTIE D'EMPRUNT

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour le prêt d'un montant de 1 426 155 €, que l'OPH Saumur Loire Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour compléter le financement d'une opération de réhabilitation, dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, de 143 logements collectifs rues Robert Schuman et Marceau à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la CDC et l'OPH Saumur Loire Habitat ;
- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Loire Habitat.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT – ADOPTION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DEFINITIVE 2011 ET PROVISoire 2012

Approbations :

- du montant des attributions de compensation définitive 2011 pour un montant de 3 011 554, 87 €
- du montant des attributions de compensation provisoire 2012 pour un montant de 3 337 407, 82 €.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 DECEMBRE 2011

ADMISSIONS EN NON VALEURS

Admission en non valeurs des produits irrécouvrables pour un montant total de 4 047,22 €, correspondants aux impayés au cours des exercices 2006 à 2011 des produits communaux suivants :

Budget Principal : 4 047,22 €

- location de chalet
- cantines
- crèches
- occupation du domaine public (terrasses, vide greniers)
- mise en fourrière
- arrêté de déménagement
- capture de chiens

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 DECEMBRE 2011

BUDGET 2011 – DECISIONS MODIFICATIVES

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 DECEMBRE 2011

EXERCICE 2011 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Attribution des subventions de l'exercice 2011 dont le détail peut être consulté auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

EXERCICE 2012 – AVANCES SUR SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Attribution des avances suivantes au titre des subventions de l'exercice 2012.

Bénéficiaires	Rappel des Subventions attribuées en 2011	Subventions 2012 (avances)
Comité Equestre	332 180,00 €	65 810,00 €
Saumur Horse Ball	18 300,00 €	5 770,00 €
JAS Rugby	37 500,00 €	12 500,00 €
Olympique de Saumur Football Club	101 300,00 €	30 430,00 €
Saumur Loire Basket 49	37 300,00 €	12 000,00 €
Club Athlétique pour le Saumurois (CAPS)	20 800,00 €	6 670,00 €
Saumur Loire Alliance Gymnique (SLAG)	16 629,00 €	5 540,00 €
Club de Voile du Saumurois	54 048,00 €	17 680,00 €
Club Saumurois de Canoë Kayak	15 341,00 €	5 110,00 €
Société Nautique de Saumur	21 693,00 €	7 230,00 €
Judo Club du Bassin Saumurois	28 393,00 €	9 460,00 €
Maison des Jeunes et de la Culture	148 346,00 €	36 800,00 €
SCOPE	266 964,00 €	30 000,00 €
ASEA du Maine et Loire – CAVA (Centre d'Aide à la Vie Active) - (Foyer des 4 saisons)	33 000,00 €	10 000,00 €
Comité des Fêtes de Saumur	92 750,00 €	20 000,00 €
APE des Hautes Vignes (Restauration scolaire)	21 997,20 €	7 295,00 €
OGEC école de l'Abbaye (Restauration scolaire)	20 092,40 €	6 552,00 €
OGEC école ND de la Visitation (Restauration scolaire)	15 893,30 €	5 194,00 €
OGEC école privée Nantilly (Restauration scolaire)	17 621,80 €	5 753,00 €
OGEC école Saint Nicolas (Restauration scolaire)	16 469,30 €	5 354,00 €
OGEC école Saint André (Restauration scolaire)	35 991,90 €	11 586,00 €
OGEC école Saint Louis (Restauration scolaire)	17 182,22 €	4 794,00 €
OGEC école Sainte Anne (Restauration scolaire)	12 307,00 €	3 995,00 €

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

EXERCICE 2012 – ENGAGEMENT ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Autorisation donnée à Monsieur le Maire, en ce qui concerne l'exercice 2012, pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Date de réception en Sous-Préfecture : 21 DECEMBRE 2011

PRELEVEMENTS DE CARBURANT AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – CONVENTION DE REGULARISATION

Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou à son représentant pour signer les conventions à intervenir.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2012 qui font l'objet du débat prévu par la loi n° 92/125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République.

Date de réception en Sous-Préfecture : 20 DECEMBRE 2011

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 29 novembre au 14 décembre 2011 sous les numéros 2011/121 à 2011/137 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Saumur, le mardi 20 décembre 2011
Le Maire de la Ville de Saumur,

Signé

Michel APCHIN